

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Annie Arseneau	Numéro de permis 2019633	Date d'inspection Le 26 février 2024	
Nom de l'établissement Ami Bee #2		Numéro de téléphone (506) 783-4998	
Adresse 866 chemin Robertville Dunlop NB E8K 2K5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- L'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse pendant la visite.
- Le dossier de l'exploitante et les personnes associées sont complets.
- Selon une discussion avec l'exploitante, la structure (abeille jaune) de jeu fixe est utilisée pendant l'hiver. Selon la CSA, les conditions hivernales réduisent l'efficacité des matériaux de revêtement de protection (surface protectrice). L'exploitant doit tenir compte de ce facteur afin d'assurer la sécurité des enfants.
- La programmation est planifiée et documentée.
- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Observations: Les enfants s'amuse à faire des jeux de table. Les enfants créer des bracelets et s'amuse avec des bacs sensoriels. Les enfants font des retours sur leurs apprentissages en regardant leurs albums photo. Lors de la visite, le lavage des mains et le diner ont été observés.
- Discussions avec l'exploitante concernant son plan d'amélioration de la qualité les heures de développement et la documentation et la planification.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 février 2024

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Annie Arseneault

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 février 2024

\_\_\_\_\_  
Date